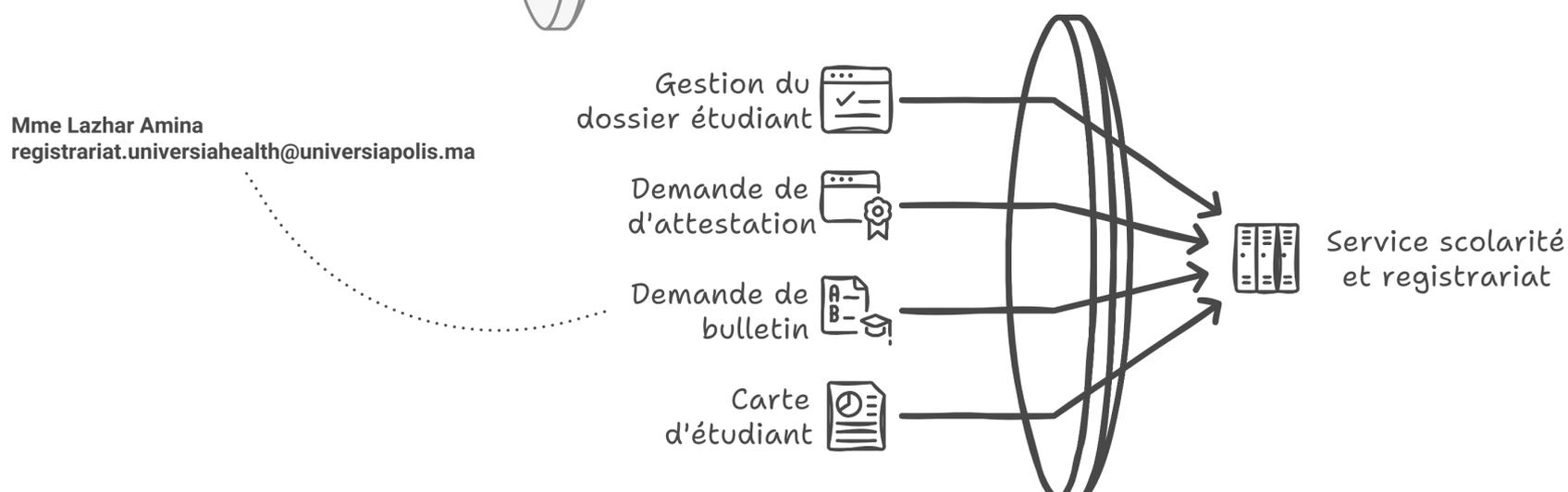
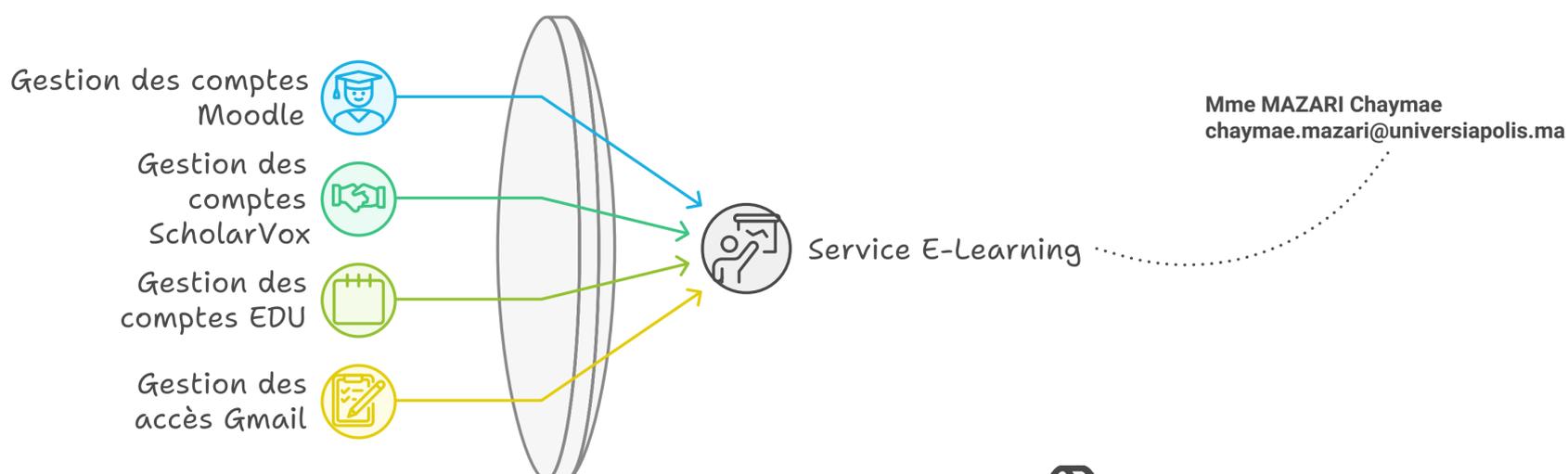
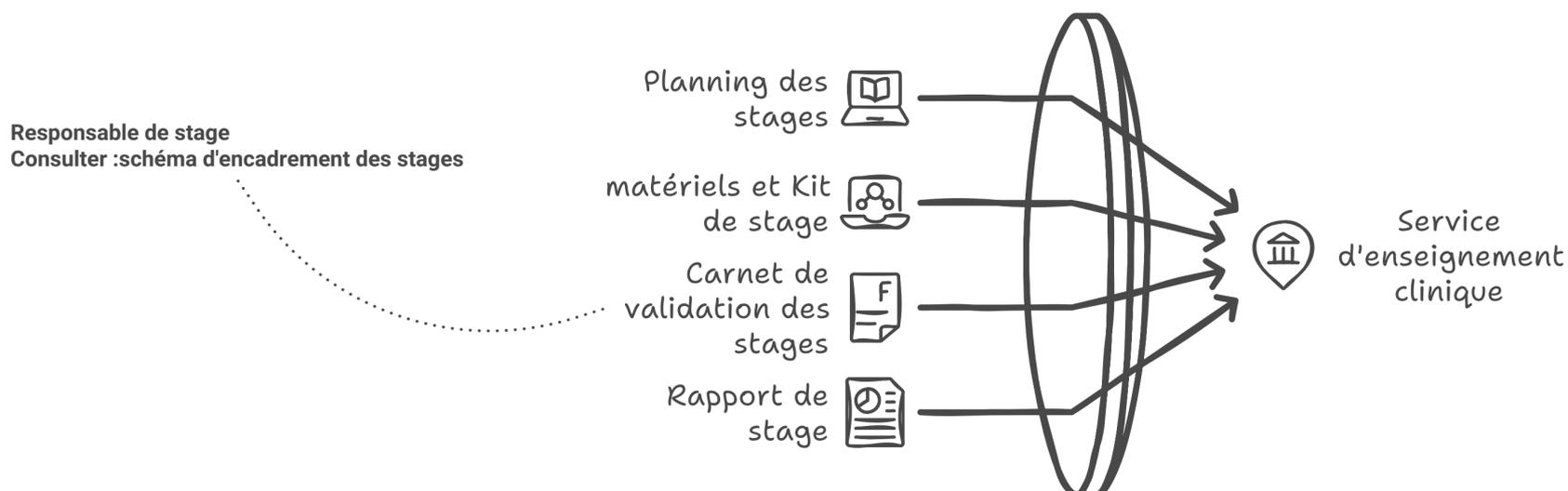
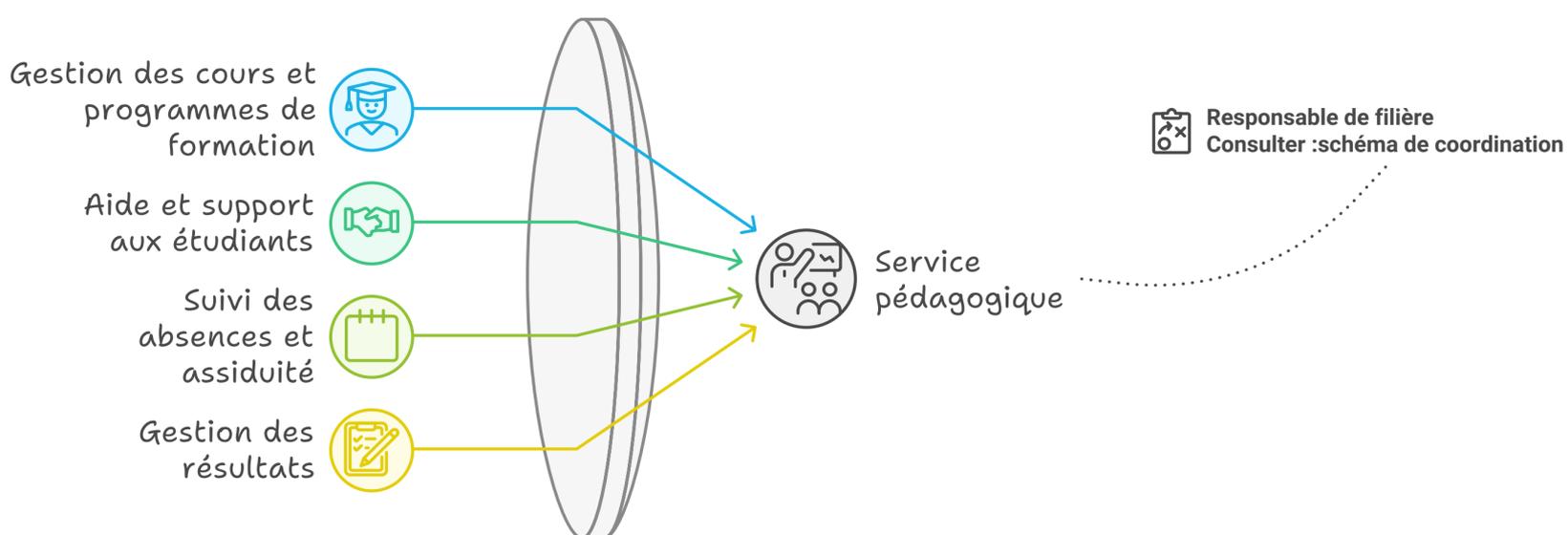
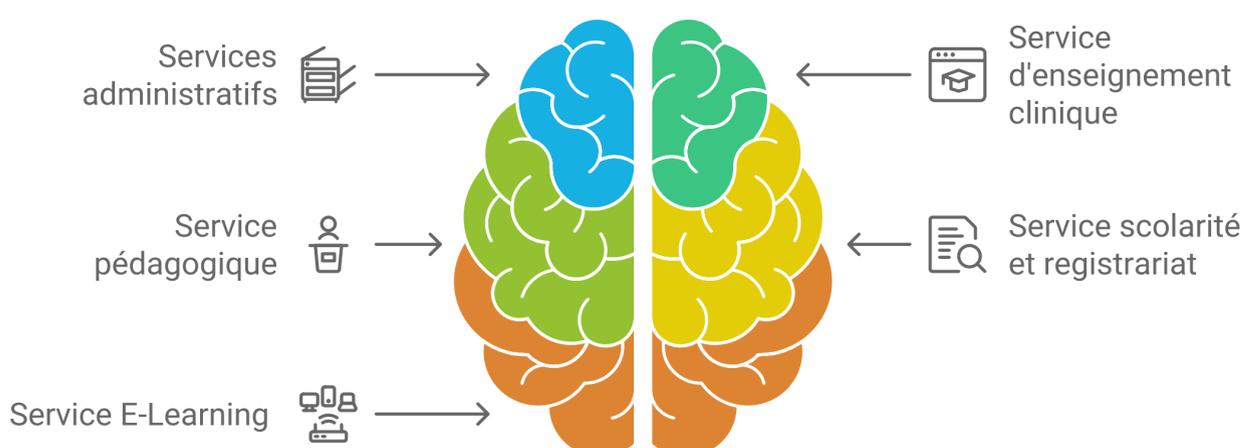


Guide de L'étudiant

Le présent guide décrit les différents services de la faculté en décrivant d'une manière brève le rôle de chaque service.

Le document définit ainsi les situations durant lesquelles les étudiants doivent prendre contact avec un des services.

FACULTE DES SCIENCES DE LA REEDUCATION ET TECHNIQUES DE SANTÉ

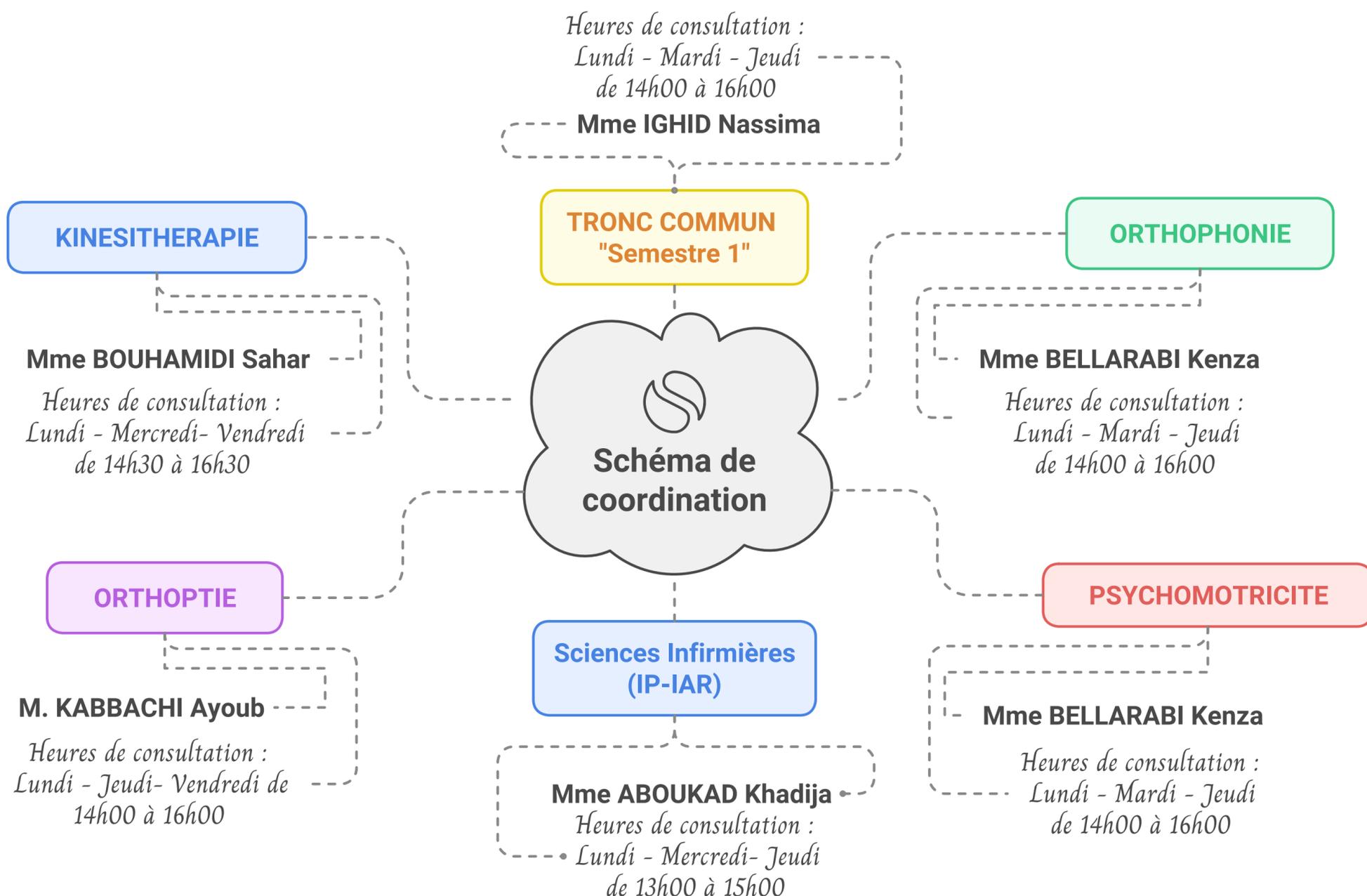




SCHEMA DE COORDINATION 2024-2025

Le diagramme ci-dessous représente le schéma de coordination des filières au niveau de la faculté des sciences de la rééducation et des techniques de santé.

Les étudiants souhaitant rencontrer le responsable de filière doivent respecter et sauf cas extrême **les heures de consultation** mentionnées sur le schéma.

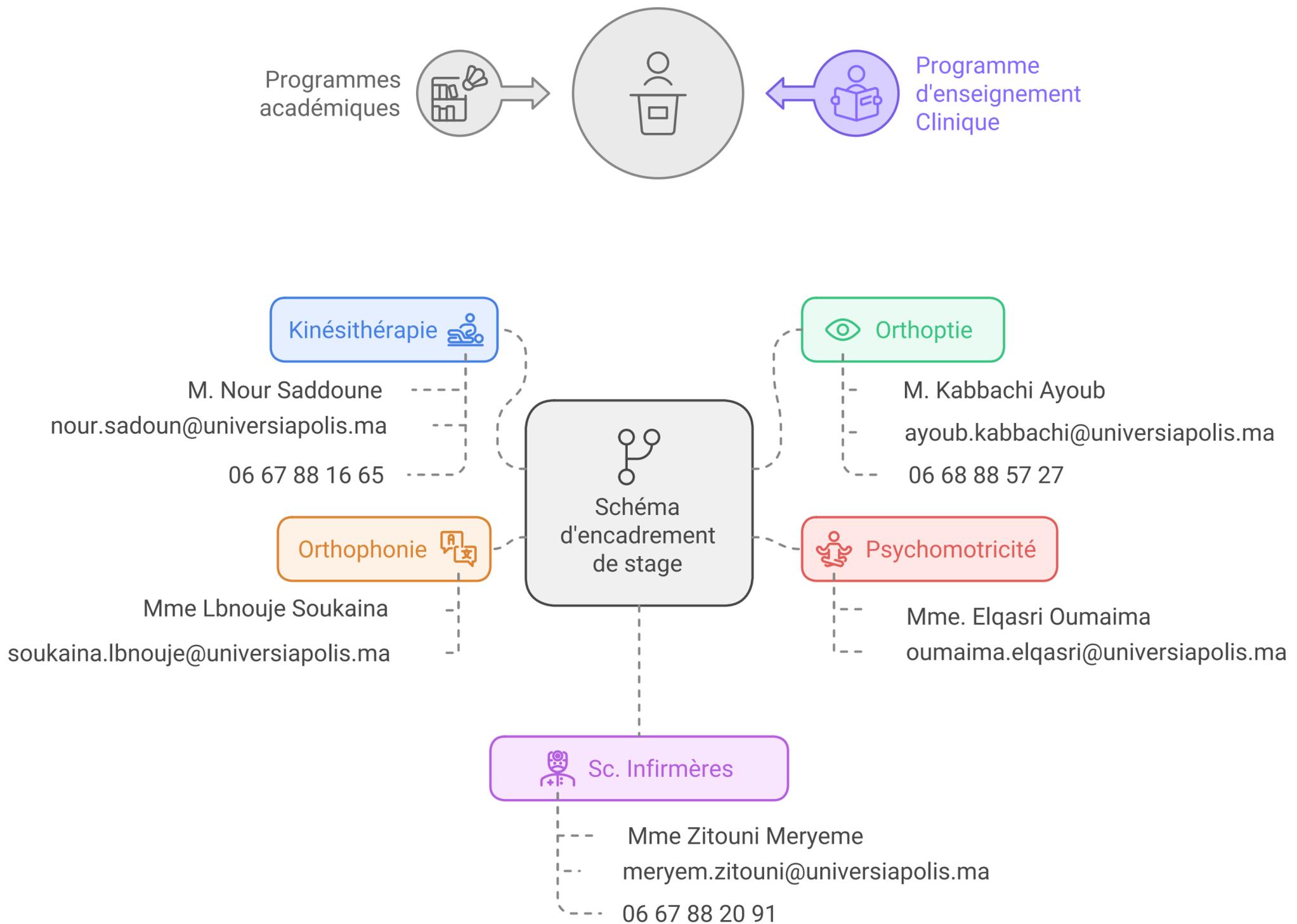


Responsables des filières - Adresses Mail:

Mme Ighid Nassima : nassima.ighid@universiapolis.ma
Mme Aboukad Khadija: khadija.aboukad@universiapolis.ma
Mme Bouhamidi Sahar: sahar.bouhamidi@universiapolis.ma
Mme Bellarabi Kenza: kenza.bellarabi@universiapolis.ma
M. Kabbachi Ayoub: ayoub.kabbachi@universiapolis.ma

Schéma d'encadrement des stages

 Le schéma ci-dessous, précise les encadrants de stage pour chacune des filières.





QUAND DOIS-JE SOLLICITER LE RESPONSABLE DE FILIÈRE?



01.

Demande de renseignement pédagogique

L'étudiant se dirige vers le responsable pour toutes demandes d'information pédagogique liées aux programmes de formation, aux matières et descriptifs des cours, à la planification des séances, à l'organisation des stages et ainsi pour les activités para universitaire (clubs, associations ...)



02.



Requêtes et plaintes

L'étudiant et face aux problématiques entravant le bon déroulement des séances de cours, doit absolument solliciter en premier lieu le responsable de filière

03.



Notes et résultats

l'étudiant et dans le cas d'observation concernant les notes d'examen ou résultat en fin de semestre, doit consulter le responsable de filière

Assiduité et absentéisme

04.

Pour toute absence ou demande de dispense, l'étudiant doit se rendre auprès du responsable de filière dans les délais mentionnés sur le règlement intérieur

